

Conclusions

Paolo CAMMAROSANO

Madame la présidente, chers collègues de Nice, chers amis, mesdames et messieurs, permettez-moi d'abord d'exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée en me demandant d'assurer les conclusions de cet important congrès. Je suis d'autant plus sensible à cette confiance que c'est une tâche vraiment difficile que de dresser un bilan à la suite d'une série de communications si riches, suivies de discussions animées, et qui nous ont fait traverser des paysages si différents, éloignés les uns des autres dans l'espace – même s'il n'a été question que de l'Occident européen, ce « vase clos » évoqué lors de l'ouverture du congrès, dont on discutera cependant un peu la physionomie réelle – et surtout éloignés dans le temps, depuis l'époque des grandes vagues migratoires jusqu'au début du XVI^e siècle. Il faut cependant relever le défi, dans la tradition des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public qui proposent toujours de « grands thèmes », suggérant une approche généreuse, stimulante pour la réflexion historiographique et les perspectives de recherche et d'enseignement ainsi ouvertes.

S'il fallait rechercher, dans un effort de synthèse, une sorte de plus petit dénominateur commun aux exposés que nous avons entendus lors de ces journées si denses, je pense qu'on le trouverait dans la dialectique entre « mobilité » et « ancrage », évoquée dans le texte d'orientation soumis aux participants au congrès. Ce mouvement « fixe et mobile », « partout et en son centre », pour reprendre les mots de Dominique Iogna-Prat, ne s'applique pas seulement à l'idéologie et à la morphologie du pouvoir abordées dans la dernière section du congrès, ni à ces amples itinérances abbatiales, va-et-vient avec retour au cloître dont nous ont entretenu Isabelle Rosé et Paola Guglielmotti, mais également, sur un terrain plus ordinaire, aux

déplacements temporaires des paysans, à la transhumance, aux itinérances saisonnières. Ce mouvement concerne les artisans qui se déplaçaient pour revenir dans leur foyer comme les représentants de l'autorité qui revenaient à la cour qu'ils avaient quittée. On reconnaît du reste cette même dialectique de la mobilité et de l'ancrage dans les déplacements à l'apparence plus stable ou, dirions-nous, dans une seule direction, avec un « aller seul », pour reprendre une expression qui a été utilisée aujourd'hui, même si, dans ces cas, l'ancrage est idéologique, voire sentimental. En examinant le cas de Gérone au xv^e siècle, par exemple, Sandrine Victor a montré, en s'appuyant sur les pratiques testamentaires, que plusieurs personnes testaient en faveur de leur village d'origine, de leur paroisse de naissance, de leurs anciens voisins. Revenons aussi sur le cas, évoqué hier par Giuliano Milani, du clan familial des Della Torre, forcé à se déplacer de Milan au Frioul à la suite d'une défaite face aux Visconti, dans ce climat d'exclusion et d'expulsion qui caractérise l'histoire des villes communales italiennes dès le milieu du xiii^e siècle. Il s'agissait certes, pour reprendre l'expression de Claude Gauvard, d'exilés « de luxe » : en Frioul, ils occupèrent du reste à plusieurs reprises le siège patriarcal d'Aquilée, entraînant avec eux foule de fonctionnaires, de prêteurs d'argent, d'artisans. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le fait que, pendant de longues années, les membres de la famille Della Torre rédigeaient des testaments (analysés avec soin dans un livre de Miriam Davide, très important pour l'étude des déplacements de populations dans l'Italie du Nord au bas Moyen Âge), qui prévoyaient des alternatives, quant aux legs et aux dispositions concernant les sépultures, en fonction de leur retour ou non à Milan. Dans l'histoire des déplacements, l'idée du « retour », la perspective d'un retour, le sentiment d'exil sont donc fort importants. Ils concernent d'ailleurs également l'époque des grandes migrations. Une page célèbre de Paul Diacon, texte capital auquel aucun « déconstructionnisme » n'ôtera sa valeur, décrit le retour aventureux d'un garçon, Lopichis, son voyage de Pannonie en Italie. Un autre texte de la tradition lombarde, plus ancien, évoque le pacte que les rois lombards auraient conclu avec le *khan* des Avars : un pacte concernant le retour, justement, au cas où l'expédition italienne aurait échoué.

Dans l'histoire des déplacements, il convient donc d'intégrer la perspective du retour, la « nostalgie » de ceux qui se déplaçaient, ainsi que les difficultés et la possibilité, normalement envisagée par les migrants, de l'échec. Lors d'une brève discussion, hier, Bernard Doumerc et Judicaël Petrowiste en ont parlé. Quant à Sandrine Victor, elle envisage, outre la plausible nostalgie des migrants, l'éventualité d'une « absence de liens dans la ville d'accueil » et d'un « refus d'acceptation de la part des populations

locales ». En effet, ce n'est pas seulement l'attitude des migrants qui doit être étudiée, mais également celle des autochtones. Dans un autre contexte, au xv^e siècle encore, Sylvie Duval a souligné le mauvais accueil offert par les religieuses dominicaines à leurs consœurs envoyées chez elles dans un but réformateur.

Les questions du désir de retour, des incertitudes de l'accueil et de la possibilité d'échec du déplacement nous conduisent à deux constatations simples, voire banales, que je souhaite évoquer dans ces conclusions qui se veulent elles-mêmes très simples. Il s'agit tout d'abord du constat que les déplacements de populations, les déplacements collectifs, résultent normalement d'une contrainte qui peut être, certes, plus ou moins dramatique, plus ou moins partagée par les migrants. Pas plus au Moyen Âge qu'aujourd'hui, les gens ne se déplaçaient spontanément, s'ils n'avaient pas la perspective sûre d'un retour, comme c'était le cas pour les itinérances saisonnières, les pèlerinages, les déambulations rituelles, les déplacements des fonctionnaires et, enfin et surtout, les déplacements individuels.

Le second constat est celui de l'existence d'un clivage majeur, dans l'histoire de l'Europe, bien mis en lumière par ce congrès qui, à travers la thématique de la mobilité des personnes, a parcouru toute l'histoire politique et sociale du Moyen Âge. Une première époque de l'histoire européenne, du iv^e au x^e siècle, est dominée par des déplacements qui furent réellement sans retour, « aller simple », parfois, il est vrai, avec la perspective d'un retour mythique, comme dans la tradition lombarde. De tels déplacements étaient contraints, imposés par des nécessités élémentaires de subsistance : ce sont les grandes vagues migratoires dont il a été question lors de la première session du congrès, une session brève qui constitue une sorte de « préhistoire ». À l'autre bout de l'histoire du Moyen Âge, l'historien saisit des déplacements d'une tout autre nature, prenant la forme d'un « mouvement brownien », pour reprendre l'heureuse expression de Marc Bloch, plusieurs fois citée, et que je retiens à mon tour en dépit de la juste critique de Mathieu Arnoux, déplacements alors caractérisés par des allers et retours incessants autour de points fixes. Entre ces deux moments, entre cette sorte de préhistoire des peuples européens et le Moyen Âge tardif, marqué par un processus de territorialisation, s'insèrent les siècles carolingiens et romans, qui ont surtout été étudiés au cours de ce congrès du point de vue des élites politiques et religieuses, notamment par Claire Tignolet, Laurent Jégou, Isabelle Rosé et Paola Guglielmotti.

Le décalage est évident entre un haut Moyen Âge où le devant de la scène est occupé par les rois et leurs *missi*, les évêques et les abbés, et la période allant du XII^e au XV^e siècle, qui voit surgir, avec force détails, la foule des marchands, des colporteurs, des artisans, des intellectuels. Ce décalage tient évidemment en grande partie aux sources dont nous disposons : au bas Moyen Âge, nous pouvons, en effet, compter sur des documents tels que les registres judiciaires et notariaux, dans lesquels a puisé Sylvain Burri, par exemple, pour avoir des informations sur les artisans du bois et les travailleurs des forêts, les registres de la fiscalité, les visites et les enquêtes, tant royales qu'ecclésiastiques, ou l'immense essor des lettres, cette correspondance « non littéraire » dans le milieu laïque des fonctionnaires, des ambassadeurs et des marchands. Je n'ai pas évoqué les noms de tous les collègues qui nous ont décrit ces sources, mais je veux souligner qu'il faut compter parmi les grands mérites de ce congrès l'établissement de cette vaste typologie des sources pour l'histoire de la mobilité et des déplacements des populations et des personnes.

Concernant les sources, il convient peut-être de rappeler que les chartriers et autres documents épiscopaux et monastiques entre le VIII^e et le XI^e siècle peuvent nous livrer de très nombreux renseignements : que l'on songe, pour ne donner qu'un exemple, aux milliers de noms de personnes « itinérantes » inscrits dans les *libri vitae* et autres textes mémoriaux des institutions ecclésiastiques, comme Remiremont, qui a fait l'objet des grandes études pionnières de Gerd Tellenbach, Brescia en Lombardie et Cividale en Frioul. Giorgia Vocino a très efficacement montré les riches données que peuvent également offrir les récits de translation des reliques de saints. On fera par ailleurs deux remarques. En premier lieu, et c'est une question de méthode, il est tout à fait légitime de mettre en œuvre une recherche que l'on pourrait dire « régressive », c'est-à-dire une démarche classique allant « du plus clair au plus obscur », et de définir les mécanismes du déplacement lorsqu'il est permis d'en faire une *thick description*, quitte à s'interroger sur l'application possible des résultats obtenus aux siècles plus « obscurs ». Il est, en effet, très rare, je le répète, de disposer, avant le XIII^e siècle, de documents tels que les registres fiscaux ou les lettres, ainsi que de ces textes d'une grande précision, qui suggèrent une méthode, « par échantillon », que l'on a vu appliquée dans plusieurs contributions, avec le choix d'une question de « détail », ce qui revient souvent au choix d'une source particulière pour éclairer un problème majeur, comme les processions universitaires dont a parlé Antoine Destemberg.

À côté des considérations de méthode et de sources, il y a une question substantielle, historique, qui justifie qu'une approche des siècles carolingiens et romans s'attache en priorité aux « détenteurs de l'autorité » : je fais ici allusion au passage d'une longue période marquée par des pouvoirs aux assises territoriales assez floues, caractérisés par la dispersion extrême des possessions foncières aristocratiques – un thème qui a été repris par Laurent Jégou –, par des réseaux fondés sur les liens personnels, autour de rois et d'empereurs itinérants, à la lente mise en place de systèmes politiques fondés sur des formes nouvelles, plus strictes qu'auparavant, d'organisation de l'espace : une « (re)territorialisation », amorcée dès le XII^e siècle, évoquée par Michel Lauwers et Laurent Ripart dans une étude publiée il y a deux ans, et que Dominique Iogna-Prat a justement rappelée dans son rapport. Les déplacements du bas Moyen Âge se sont dès lors inscrits dans le cadre plus resserré des dominations seigneuriales, épiscopales, citadines, princières, royales : ils se trouvaient commandés et contrôlés, dans une mesure beaucoup plus forte qu'auparavant, par les pouvoirs en place. Pour le dire autrement, dès le XII^e siècle, la dialectique entre les structures politiques et la mobilité déterminée par les nécessités économiques, par les évolutions de la production, de la consommation et de la démographie, est devenue de plus en plus contraignante. C'est dans le cadre de cette dialectique qu'il faut replacer les « couples » de concepts qui commandent une histoire des déplacements et de la mobilité des personnes : contrainte ou spontanéité, déplacements collectifs ou individuels, stabilisation des nouvelles « colonies » ou caractère temporaire des déplacements, mobilité sur la longue distance ou dans un faible rayon.

Tous ces aspects se retrouvent, par exemple, dans la communication de Matthieu Scherman, fondée sur l'*estimo* de Trévis, dressé entre 1434 et 1499 : mobilité de travail de courte distance entre la ville et le territoire, et, dans les deux sens, déplacements aboutissant à un établissement temporaire des citadins dans les campagnes durant les mois les plus intensifs du calendrier agricole, établissements temporaires des travailleurs de Trévis dans la ville dominante, Venise, déplacements « interrégionaux » et « internationaux », notamment des Bergamasques, des populations allemandes et slaves. Matthieu Scherman note que certaines de ces « nationalités » réussissent à maintenir des compétences : boulangers trévisans en majorité d'origine allemande, domination des Bergamasques dans le commerce du vin ou, comme les Allemands, dans les métiers liés au cuir. Dans la communication déjà évoquée de Sandrine Victor sur les ouvriers du bâtiment à Gérone au XV^e siècle, quatre aires de recrutement des ouvriers migrants sont distinguées : une première zone de « réserve immédiate » de main-

d'œuvre, « blottie dans la campagne proche de la ville » ; une seconde qui correspond à « des migrations choisies par les compagnons bâtisseurs et s'étend à tout le Principat » ; une troisième qui est le « fruit des mouvements des "artistes-artisans" du gothique international » et s'étend dans tout le Sud de la France, la Provence, l'Italie, voire le reste de l'Europe ; une quatrième, enfin, à l'échelle de la Méditerranée, représentée par les esclaves. Au XIV^e siècle, une migration très caractérisée, comme celle des communautés juives dans le royaume d'Aragon, étudiée par Claire Soussen, connaît néanmoins plusieurs types de déplacements, en fonction de la provenance des juifs (autochtones ou étrangers), du niveau de contrainte qui les amenait à se déplacer, de l'essor plus ou moins stable et heureux de la dispersion des juifs dans l'espace royal. Claire Soussen a examiné l'attitude royale, « oscillant entre sévérité et protection ». Sa communication s'inscrit donc dans cette dialectique entre pouvoir politique et mobilité des personnes que je viens de présenter comme un trait dominant du bas Moyen Âge. Rien d'étonnant à ce que l'on reconnaisse cette dialectique dans les cas de populations politiquement faibles ou provenant de faibles encadrements politiques, comme le sont les Albanais étudiés par Bernard Doumerc, protagonistes, dans le cadre de l'empire de Venise, de flux migratoires et de déplacements collectifs à grande échelle, organisés par le gouvernement vénitien entre le domaine insulaire, les villes portuaires et les zones rurales de l'intérieur. Pendant près d'un siècle, « un dispositif mettant à contribution toutes les ressources administratives fut mis au point par le gouvernement pour utiliser au mieux cette population seminomade en quête d'aventure ».

Toutes ces considérations mènent à une question majeure, qui est celle de la « politique économique » des autorités. En traitant un thème classique, celui des villes neuves et des « colonisations » de type urbain ou castral promues par les autorités publiques, Judicaël Petrowiste a décrit les migrations suscitées en milieu rural par l'implantation et le peuplement d'une ville neuve ; il a montré la complexité et l'articulation d'une société rurale composée de paysans, de maîtres artisans, de notaires et même d'un prêtre. En même temps, il a souligné la complexité de ces déplacements pilotés par l'autorité politique, la diversité des provenances, et il a inséré la question des villes neuves dans un contexte de crise économique, évoquant le terme de la grande période de croissance du Moyen Âge et la « faim de terres » induite par une conjonction entre la poursuite de l'accroissement démographique et la raréfaction des défrichements dans la région. Autant dire que la question, que je viens d'évoquer, de la politique économique des autorités revient à s'interroger sur les relations entre, d'une part, les

pouvoirs économiques et, d'autre part, les tendances et conjonctures économiques générales. Sur ce plan également, le congrès est à l'origine de suggestions importantes et, même s'il n'y a pas eu de réflexion spécifique sur ce point, les grandes phases de l'évolution économique européenne ont été à l'arrière-plan de nombreuses considérations sur les déplacements : la croissance, et donc la mobilité sociale, des XII^e et XIII^e siècles, le ralentissement, que l'on perçoit dès les années vingt du XIV^e siècle, bien avant la Peste noire, puis la reprise et la stabilisation au XV^e siècle, qui m'ont semblé confirmées par certaines données, telles celles relatives au marché de Dieppe, qui ont été présentées par Isabelle Theiller.

Une fois reconnue l'interdépendance entre développement économique et structures politiques, il convient de souligner – peut-être est-ce une tautologie – que les mouvements de populations non spontanés, mais fortement déterminés par les autorités politiques, ont le plus souvent eu des motivations strictement politiques. C'est le cas des déplacements forcés et des expulsions politiques qui ont fait l'objet des exposés d'Élisabeth Lusset et de Giuliano Milani. Il faut aussi rappeler que, lorsqu'on parle d'une emprise politique sur les mouvements des personnes, il convient d'envisager la superposition de différents pouvoirs sur les hommes et leurs échelles différentes : des dominations seigneuriales sur les villages, dont a parlé Luigi Provero, qui a bien souligné cette superposition des pouvoirs et la primauté du politique dans la définition des espaces, aux souverainetés royales et impériales, ainsi qu'à la souveraineté pontificale dont les stratégies de déplacements ont été analysées par Didier Méhu. Il n'y a pas eu seulement une superposition synchronique, mais une évolution, comme Isabelle Theiller l'a suggéré à propos de l'emplacement des marchés, en concluant à la progressive marginalisation des marchés locaux et seigneuriaux par un marché intégré aux réseaux d'échanges et cautionné par l'autorité souveraine.

Les interventions des autorités, laïques et ecclésiastiques, pour contrôler leurs sujets et leurs déplacements ont abouti à la nouvelle « territorialisation » du Moyen Âge tardif. C'est toute l'histoire des visites ou « voyages » dans le diocèse de Rodez, dont nous a parlé Jean-Luc Fray, des enquêtes générales promues par les souverains angevins en Provence présentées par Thierry Pécout, qui a évoqué aussi les visites épiscopales et abbatiales, des itinéraires documentés par les journaux de comptes et la correspondance de Louis de La Trémoille, sous les règnes de Charles VIII et Louis XII, étudiés par Laurent Vissière : autant de situations et de

documents qui nous introduisent à cette dialectique entre centre et périphérie, ancrage et mouvements des personnes, qui nous fait percevoir le resserrement des espaces, des définitions territoriales de plus en plus rigoureuses, ainsi que cette « hégémonie du politique » qui aurait marqué les derniers siècles du Moyen Âge et ferait la différence avec le début de la période, qui aurait surtout connu des mouvements migratoires déterminés, dans des espaces assez flous, par les mouvements spontanés de la démographie et les nécessités élémentaires de la vie économique.

Je pense pourtant que la nouveauté de l'« hégémonie du politique » du bas Moyen Âge réside dans son caractère général, dans le fait que, du XIII^e au XV^e siècle, aucune région d'Europe n'y a échappé. Au cours des siècles précédents, il y eut maintes situations locales où une démarche décidément autoritaire imposa des déplacements de personnes. Je songe notamment aux épisodes de formations castrales promues par les élites. Qu'il me soit permis de rappeler un seul cas, celui du château de Pontecorvo en Italie du Sud, bâti par un noble de tradition lombarde, puis restructuré, vers 860, par le Franc Magénulphe, un homme de l'entourage de l'empereur Louis II, qui « enseigna au peuple rustre et indiscipliné », comme on le lit dans une chronique du Mont-Cassin, les « usages du palais royal » : « Ceux qui ne connaissaient auparavant que l'oignon et l'ail se retrouvèrent soumis au paiement d'un cens aux fonctionnaires majeurs et au service militaire. » L'Europe connut de tels phénomènes de manière isolée, plus ou moins exceptionnelle, disons « par plaques », sans qu'il y ait une véritable circulation des modèles. Jusqu'au XII^e siècle, les structures féodales ont connu cette configuration « par plaques », très discontinue, une sorte de « porosité », plus qu'une couverture totale de l'espace européen : qu'il suffise, sur ce point, de citer la grande thèse de Georges Duby sur la société mâconnaise.

Il se peut que les espaces flous et mouvants dans lequel évoluaient les hommes du haut Moyen Âge, sans territoire bien défini, ces hommes qui « ne connaissaient que l'oignon et l'ail », aient été le cadre de phénomènes de migration qu'il est difficile de saisir. Il est en outre bien difficile, je dirais même impossible, d'apprécier la manière dont pouvaient s'articuler les mouvements collectifs sur de longues distances et les « mouvements browniens » chers à Marc Bloch. La richesse des analyses que l'on nous a présentées durant ce congrès nous incite en tout cas à réfléchir, en suivant la méthode de connaissance « du plus clair au plus obscur », à la question des déplacements de courte distance, sur lesquels les grandes migrations, germaniques et autres, seraient venues se greffer.

Comme aucune discussion n'est envisagée à la suite de mes conclusions, il me faut rester discret dans les appréciations générales et m'abstenir de considérations polémiques. J'aimerais cependant émettre deux ou trois opinions, encore une fois simples et peut-être même simplistes, sur des thèmes qui ont été évoqués au début de cette rencontre. Tout d'abord, la réalité du déplacement des peuples germaniques, slaves et des « steppes » ne me semble pas pouvoir être mise en question. Les Germains qui traversèrent le Rhin n'étaient sans doute plus ceux de Tacite, selon les premières pages de l'une des plus fameuses synthèses d'histoire du Moyen Âge; il n'empêche que le choc des invasions fut ressenti comme tel, et qu'il scella la fin de l'unité politique de l'Empire en Occident. Le fait que les Germains ne présentaient aucune unité est un acquis depuis plus d'un siècle, et bien que le texte de Tacite soit « par trop littéraire », comme le disait le grand Lucien Musset, il reste que Tacite avait une perception nette des différences linguistiques et de la diversité des structures politiques et sociales des *nationes* de sa « Germanie ». Si je rappelle ce texte célèbre, c'est pour souligner l'importance énorme des sources littéraires et narratives de l'Antiquité tardive et du premier Moyen Âge.

Régine Le Jan a évoqué le « déconstructionnisme ». C'est une orientation qui nous dit en substance que Tacite, Procope, Grégoire de Tours, Paul Diacre, etc. sont, en premier lieu, des sources sur eux-mêmes, ce que nous savions déjà. Mais nous savons aussi qu'il s'agit d'un ensemble de textes qui méritent toute notre attention et, dans bien des cas, notre confiance. Un exemple « tacitien » suffira. Sur le système des dons nuptiaux germaniques, il est, en son temps, *unus testis*. Or, la structure des dons nuptiaux qu'il décrit est confirmée pleinement par la documentation du haut Moyen Âge. En Italie, ces usages se prolongèrent au sein de nombreuses familles qui se disaient d'origine lombarde au IX^e siècle et encore dans les siècles suivants. Certes, cette revendication « ethnique » n'a aucune pertinence dans le domaine de la descendance biologique, mais elle en a dans celui des modèles culturels. Circulation des personnes et circulation des modèles ont entretenu des relations bien complexes tout au long du haut Moyen Âge, comme l'atteste, entre autres, le cas de ces tombeaux « francs » dont a parlé Bruno Dumézil, en soulignant la difficulté qu'il y a à déterminer des « identités », ainsi que le jeu des influences culturelles. Magali Coumert a donc bien eu raison en affirmant qu'il n'est pas correct d'identifier à des « nations » figées les protagonistes des grandes migrations. Il reste que ces migrations ont bien eu lieu, et que se sont attestées des formes de continuité, même si elles recouvraient un profil culturel au sens large du mot.

Personne ne doute de l'identité nationale des Vikings, objet de l'analyse de Pierre Bauduin. Mais, dans leur cas également, on s'interroge sur l'identité des migrants, sur l'influence des envahisseurs sur les structures sociales des pays d'accueil : quelle fut, notamment, l'impact de l'expansion scandinave sur la formation des villes, en Russie comme en Irlande ? Sur quel type de société les Scandinaves se sont-ils greffés ? L'essor de Novgorod ou de Limerick a-t-il été précédé par des « mouvements browniens », par des redistributions spontanées de l'habitat, certainement très difficiles à cerner ? La dialectique entre expansion scandinave et sociétés d'accueil est indéniable. La Normandie allait ainsi se modeler sur des structures féodales qui n'appartenaient pas à une quelconque tradition « nationale » des Vikings.

Les rapports entre mobilité sociale et mobilité spatiale sont aussi complexes et difficiles à appréhender. Giuseppe Petralia a abordé la question dans sa contribution sur les marchands toscans. Avant de faire carrière en terre de France, les hommes d'affaires florentins, tel le fameux Musciatto Franzesi, étaient des dépendants seigneuriaux, voire des agents militaires, puis des chevaliers : urbanisation et ascension sociale ont ici participé au même mouvement. Enrico Artifoni et Massimo Vallerani se sont également intéressés, de leur côté, aux phénomènes de mobilité, tant sociale que spatiale, des podestats et de leurs juges et notaires. L'accès au notariat était une étape classique de l'ascension sociale : dans cette perspective, un père artisan envoyait étudier son fils dans un centre culturel, voire une université, ce qui pouvait nécessiter un premier déplacement ; il y avait ensuite d'autres déplacements, vers les lieux où étaient réclamées les capacités professionnelles ainsi acquises par l'étude. Mais les différents cas de figure qui viennent d'être évoqués nous ramènent, une fois de plus, à une période comprise entre le XII^e et le XIV^e siècle. Il reste qu'une dialectique similaire, entre mobilité sociale, phénomènes d'hypergamie et déplacements dans l'espace, peut être discernée à l'époque carolingienne. Et je pense, par ailleurs, qu'un autre clivage dans l'évolution sociale du Moyen Âge peut être observé à travers la question de l'esclavage, justement soulevée par Mathieu Arnoux. Celui-ci a bien raison de souligner le caractère irréductible, sans espoir d'élévation sociale, de l'esclavage du Moyen Âge tardif. Mais c'est bien là qu'il faut souligner la différence avec les époques précédentes, notamment avec ces siècles du haut Moyen Âge au cours desquels une mobilité sociale des esclaves vers des degrés supérieurs de la hiérarchie sociale, y compris vers la noblesse, ne peut être mise en doute, du moins dans plusieurs aires de l'Europe centrale et occidentale.

C'est sur cette Europe que je m'empresse de conclure, car, enfin, à la lumière de plus d'une contribution à ce congrès, il apparaît que l'image d'un Occident européen assez tôt stabilisé, « vase clos » qui aurait défini sa physionomie après l'arrêt des invasions, prête le flanc à la critique. Une telle vision aboutit, à mon sens, à marginaliser les îles Britanniques et le monde celtique (que l'on songe seulement au va-et-vient de la frontière anglo-écossaise), toutes les grandes îles de la Méditerranée (comme la Corse ou la Sardaigne), le Mezzogiorno, la péninsule Ibérique jusqu'au cœur du XIII^e siècle, mais aussi les frontières allemandes, tant au nord qu'à l'est, et d'autres espaces encore. Je me garderai bien de contester radicalement la vision de Marc Bloch, qui me paraît juste sur le fond, mais je pense que l'on peut affiner l'analyse. Mon opinion est que le progrès de la connaissance historique ne procède pas comme un pendule, balançant entre révisions et contre-révisions, mais résulte plutôt d'un accroissement progressif de nos connaissances sur les documents, d'approfondissements méthodologiques et de réelles entreprises interdisciplinaires. En ce sens, je suis convaincu que notre congrès, qui a traversé, je le répète, en examinant le thème des déplacements et de la mobilité, toute l'histoire politique et sociale du Moyen Âge, est à l'origine d'un apport d'une très grande importance.

Paolo CAMMAROSANO
Centro Europeo Ricerche Medievali
Università di Trieste